

**54<sup>ème</sup> SESSION DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION  
DU CAFRAD**

**DISCOURS DE MONSIEUR LE MINISTRE  
COMITE EXECUTIF**

**Tanger, le 30 mai 2016**

**Mesdames et Messieurs les Ministres,  
Honorables Délégués,  
Monsieur le Directeur Général du CAFRAD,  
Mesdames et Messieurs,**

C'est pour moi un honneur et un plaisir de présider aujourd'hui la réunion du Comité Exécutif du CAFRAD.

Je tiens tout d'abord à vous souhaiter la bienvenue au Royaume du Maroc et un agréable séjour à Tanger, et vous remercie d'avoir bien voulu prendre part aux travaux de ce Comité.

Je saisis cette occasion pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux ministres qui vont siéger au Comité Exécutif pour la première fois et les féliciter pour leurs nominations.

Votre présence témoigne de votre attachement au CAFRAD et de l'intérêt tout particulier que vous portez tous à cette prestigieuse institution africaine.

Je voudrais également remercier Monsieur le Directeur Général et, à travers lui, l'ensemble du personnel du Centre, qui n'a ménagé aucun effort pour préparer les réunions statutaires du CAFRAD.

### **Mesdames et Messieurs,**

La réunion du comité exécutif que nous tenons aujourd'hui, conformément à l'Article 8 de la Convention relative à l'établissement du CAFRAD, est chargée de préparer les travaux de la 54<sup>ème</sup> session du Conseil d'Administration.

Les différents points inscrits à l'ordre du jour, denses et variés, traduisent la volonté de promouvoir et de redynamiser cette institution afin qu'elle puisse répondre aux besoins pressants des pays africains en matière de bonne gouvernance, de renforcement des capacités institutionnelles et de modernisation de l'administration publique.

Cette mobilisation et cette redynamisation permettront, sans nul doute, la consolidation des acquis du Centre, le renforcement de ses capacités institutionnelles et la promotion d'activités génératrices de revenus.

### **Mesdames et Messieurs,**

Comme vous le savez, lors de la 53ème session du Conseil d'Administration du CAFRAD et du 11ème Forum Panafricain sur la modernisation des services publics et des institutions de l'Etat tenus à Marrakech en 2015, il a été décidé de créer le Prix Panafricain du Service Public.

L'objectif de ce prix est de récompenser et d'encourager la créativité et l'innovation pour un service public de qualité au service du citoyen.

En effet, ce prix vise essentiellement à récompenser les innovations en matière de gouvernance, à motiver les fonctionnaires pour promouvoir l'innovation, à rehausser l'image du service public et à renforcer la confiance dans le

gouvernement d'une part, et, d'autre part, à identifier et à partager les initiatives réussies pour une éventuelle mutualisation entre les pays.

Parmi les points inscrits à l'ordre du jour du Comité Exécutif, figure celui du choix des projets innovants et créatifs pour une administration publique plus efficace, présentés par les pays africains et qui seront primés pour le Prix Panafricain du Service Public.

Le prix Panafricain du Service Public sera décerné cette année suivant les 3 catégories ci-après :

- L'administration électronique : « Solution mobile » et « service en ligne » ;
- L'innovation et l'amélioration de la qualité du service public ;
- La promotion de l'approche genre dans la Fonction Publique.

La commission de présélection composée des représentants de la présidence du Conseil d'Administration et du Directeur Général du CAFRAD, s'est réunie à Rabat le 10 mai 2016 et

a procédé à l'étude des dossiers de candidature selon les critères d'éligibilité arrêtés à cet effet.

La commission de présélection nous présentera les résultats de ses travaux afin que l'on puisse proposer des candidatures aux membres du Conseil d'Administration pour validation.

Je vous informe que 6 pays ont soumis des projets pour le Prix Panafricain du Service public à savoir, le Rwanda, le Nigeria, le Niger, le Cameroun, la Côte-d'Ivoire et le Maroc.

**Mesdames et Messieurs,**

Permettez-moi de vous inviter à étudier le projet de l'ordre du jour et à engager les discussions sur les différents points qui y figurent pour, ensuite, procéder à l'examen les dossiers de candidature au Prix Panafricain du Service Public.

J'invite Monsieur le Directeur Général à présenter les points inscrits à l'ordre du jour.

**Merci de votre Attention**